

LOI ÉLECTORALE DU CANADA

DEMANDE D'ÉTABLISSEMENT D'UN COMITÉ SPÉCIAL—LA QUESTION DU VOTE DES ABSENTS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): J'aimerais poser une question soit au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration qui s'occupait habituellement de ces questions, soit au secrétaire d'État, de qui elles peuvent maintenant relever. Le Gouvernement songe-t-il à nommer un comité spécial qui serait chargé d'étudier la loi électorale du Canada, en vue d'examiner l'à-propos d'accorder un droit de vote aux absents ou d'établir une méthode quelconque destinée à empêcher la répétition de ce qui s'est passé l'été dernier, alors qu'un grand nombre d'électeurs furent privés de leur droit de vote?

L'hon. J. W. Pickersgill (secrétaire d'État): Comme cette question s'adresse au Gouvernement, je suis d'avis qu'on devrait avec plus d'à-propos la poser au premier ministre.

M. Knowles: Je serais très heureux que le premier ministre réponde à cette question.

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Ma première réponse est que je ne sache pas du tout que de nombreux électeurs aient été privés de leur droit de vote l'été dernier. Deuxièmement, toutes les questions relatives aux modifications à apporter à la loi électorale du Canada sont ordinairement prises en délibéré par le directeur général des élections qui propose des recommandations appropriées; or, jusqu'ici, je ne sache pas que le directeur général des élections ait formulé des recommandations dans ce sens depuis les dernières élections.

DISCOURS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

SUITE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE

La Chambre passe à la suite de la discussion, suspendue le vendredi 13 novembre, sur la motion de M. A. H. Hollingworth tendant à voter une Adresse à Son Excellence de gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

L'hon. George A. Drew (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aurai tout d'abord l'honneur de féliciter le premier ministre (M. St-Laurent). Une fois de plus, il se trouve à occuper le poste le plus élevé auquel on puisse être désigné en vertu du libre choix de notre peuple. En dépit des divergences d'opinion que nous pourrions avoir, en ce qui concerne la meilleure manière d'administrer les affaires du pays (et le Canada en profitera si ces divergences sont toujours exprimées avec fermeté

[Le très hon. M. Howe.]

et vigueur), tous les représentants penseront, j'en suis persuadé que le premier ministre continuera à s'acquitter de sa haute fonction avec distinction et d'une façon qui ne démentira aucunement le rang élevé qu'occupe le Canada parmi les nations de l'univers. C'est avec une sincérité absolue que je lui offre mes meilleurs vœux de bonheur et de santé, à lui qui est chargé de lourdes responsabilités liées à la conduite des affaires de la Chambre et du pays.

Nombre d'entre nous ont travaillé avec acharnement pour en arriver à une répartition différente des sièges dans cette enceinte. Nous n'avons pas réussi, mais nous n'abandonnerons pas nos efforts. Car c'est là, en somme, que réside le génie et la force de notre démocratie. Nous acceptons néanmoins cette décision en constatant avec plaisir que, malgré les divergences d'opinions que nous professons (il s'agit, en effet de divergences aussi sensibles que réelles, comme il ressortira des débats), nous sommes en mesure de nous réunir en amis, sans rancœur ni récriminations, car nous reconnaissons une chose extrêmement importante, que l'existence même de ces divergences d'opinions quant à la meilleure méthode de garantir la liberté, la sécurité et le bonheur de notre peuple, est le signe même de la liberté.

A un moment où l'amertume et les luttes se donnent carrière dans le monde, la vie de notre pays décèle l'heureux trait qui consiste en ce que, tout en gardant de fermes convictions en tant que membres de partis, les députés au Parlement du Canada forment entre eux des amitiés que ne restreignent aucunement les affiliations par lesquelles nous cherchons à servir nos circonscriptions et notre pays.

En tant que députés et en tant que Canadiens, nous nous sommes tous cordialement joints aux paroles de bienvenue par lesquelles le premier ministre a accueilli samedi le Président des États-Unis. La visite à Ottawa du Président Eisenhower et de sa femme était l'expression particulièrement heureuse de la remarquable amitié qui existe entre nos deux pays. Le Président occupe ce qui est, à beaucoup de points de vue, le poste politique le plus important dans le monde d'aujourd'hui. Je crois que nous sommes tous d'avis qu'aucun signe des immenses soucis qui le préoccupent et du fardeau qu'il doit cependant porter n'ont paru, lorsqu'il a exprimé avec vivacité et confiance sa foi dans l'amitié croissante de nos deux pays et sa conviction qu'il existe, malgré les difficultés qui nous entourent, de grandes chances de voir s'établir la paix, la stabilité et la sécurité vers lesquelles tend en grande partie l'effort commun